
**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le mercredi 4 mai 2022, à 10 h
11155, avenue Hébert**

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mme Christine Black, mairesse d'arrondissement
Mme Chantal Rossi, conseillère de la ville - district Ovide-Clermont
M. Philippe Thermidor, conseiller d'arrondissement - district Ovide-Clermont
M. Jean Marc Poirier, conseiller d'arrondissement - district Marie-Clarac

ÉTAIT ABSENT :

M. Abdelhaq Sari, conseiller de la ville - district Marie-Clarac

FORMANT QUORUM ET SIÉGEANT SOUS LA PRÉSIDENCE DE MME CHRISTINE BLACK

Étaient aussi présents les employés suivants :

Mme Rachel Laperrière, directrice d'arrondissement sortante
Mme Carine Haddad, directrice des services administratifs
M. Jérôme Vaillancourt, directeur de l'aménagement urbain et des services aux entreprises
M. Maxime Ubner Sauveur, directeur des travaux publics
M. Marc-Aurèle Aplogan, secrétaire d'arrondissement
M. Daniel Bussièrès, chef de division – relation avec les citoyens et communications
Mme Marie Noël-de-Tilly, chargée de communication
Mme Tonia Maria Di Guglielmo, directrice d'arrondissement

Nombre de personnes dans la salle : Environ 12

Mme Christine Black, mairesse d'arrondissement, déclare la séance ouverte.

CA22 10 119

Déposer les avis de convocation et adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 4 mai 2022, à 10 h.

Il est proposé par M. Jean Marc Poirier

appuyé par M. Philippe Thermidor

Et résolu :

QUE soient déposés les avis de convocation signifiés aux membres du conseil;

ET QUE soit adopté l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 4 mai 2022, à 10 h.

Adopté à l'unanimité.

10.01

Mme Christine Black souhaite la bienvenue à Mme Tonia Maria Di Guglielmo à titre de nouvelle directrice d'arrondissement et effectue un rappel de son parcours académique et professionnel

Mme Black remercie par la même occasion Mme Rachel Laperrière, directrice d'arrondissement sortante, pour sa contribution et son dévouement pour les nord-montréalais depuis les sept dernières années.

CA22 10 120

Nommer Mme Tonia Maria Di Guglielmo, à titre de directrice de l'arrondissement de Montréal-Nord, en période de probation de douze (12) mois, et ce, à compter du 13 juin 2022, en vue d'un statut contractuel à cet emploi.

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par M. Jean Marc Poirier

Et résolu :

QUE soit nommée Mme Tonia Maria Di Guglielmo, matricule 100326310, à titre de directrice de l'arrondissement de Montréal-Nord (emploi 103170 – poste 14535), groupe de traitement FM12, à 160 000 \$ dans la classe salariale suivante (146 433 \$ - 183 044 \$ - 219 653 \$), conformément aux *Conditions et avantages des cadres de direction et des cadres administratifs de la Ville de Montréal*;

QUE celle-ci soit nommée, à titre de directrice de l'arrondissement de Montréal-Nord, en période de probation de douze (12) mois, et ce, à compter du 13 juin 2022, en vue d'un statut contractuel à cet emploi;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

50.01 1229411001

70.01 Période de questions du public.

Aucune question n'a été reçue.

À 10 h 10, l'ordre du jour étant épuisé, Mme Christine Black, mairesse d'arrondissement, déclare la séance levée.

70.01

Mme Christine Black
Mairesse d'arrondissement

M. Marc-Aurèle Aplogan
Secrétaire d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 6 juin 2022.